

### Les objectifs pédagogiques :

- Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de :
- Connaître les principales missions des différentes collectivités locales.
  - Prendre conscience des rapports entre l'Etat et les collectivités locales.
  - Comprendre la nature des relations entre les collectivités locales.

### Le Programme :

#### Décentralisation et déconcentration :

- Distinguer ces deux notions.
- Décentralisation et compensations financières.
- Décentralisation et contrôle par l'Etat.
- Les responsabilités des collectivités décentralisées.

#### Les stratégies de développement local :

- Pourquoi concevoir une stratégie de développement local.
- Faire réaliser une étude de stratégie.
- Les acteurs de la stratégie de développement local.
- Les limites de la stratégie.
- L'évaluation des politiques de développement local.

#### L'organisation territoriale des collectivités décentralisées :

- Le partage des compétences.
- Les différentes formes de contractualisation.
- Le principe d'absence de tutelle d'une collectivité sur les autres, et ses limites.

#### Les schémas de service public local :

- Cadre juridique.
- Bonnes pratiques.
- Exemples.

### Formateur : Monsieur Xavier GIVELET



Ancien élève de l'ENA (promotion Jean Monnet).

- Sous-préfet pendant 9 ans.
- Conseiller à la DATAR pendant 6 ans.
- Magistrat de chambre régionale des comptes pendant 6 ans.

### Les points forts de la formation :

Le formateur, ancien sous-préfet, fera part de son expérience au cours de laquelle il a aidé les élus à concevoir et à s'engager dans des stratégies de développement et des schémas de service.

#### Modalités pédagogiques :

- Documents support projetés.
- Etudes de cas.
- Jeux de rôle.

#### Les résultats attendus :

Comprendre les opportunités et mécanismes de partenariat entre collectivités locales.

#### Public :

Elus,  
collaborateurs d'élus,  
cadres administratifs,  
agents de la collectivité.

#### Format :

**En intra** : dans une salle mise à disposition par la collectivité  
**En inter-collectivité** : dans une salle mise à disposition par notre organisme  
**A distance** : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Xavier GIVELET

#### Financement et coût :

Pour les intras, nous consulter pour devis  
Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .

#### Evaluation des acquis :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

#### Accessibilité et référent handicap :

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

**Nombre maximum de participants par session de formation :** 15 personnes.

**Délai d'accès à cette formation :** le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

**Résultats en 2021 et 2022 :** 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)